

## DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES AUTRES PERSONNELS AU CONSEIL DE L'INSPE

SCRUTIN DU MARDI 16 AU VENDREDI 19 MARS 2021

**COLLEGE E :** Sont électeurs dans le collège E dit « autres personnels » :  
Sont électeurs dans le collège E les autres personnels participant aux activités de l'école mentionnées à l'article L721-2 du Code de l'éducation pour au moins un quart de leurs obligations de service de référence.

(2 sièges)

Nom de naissance : .....

Nom d'usage, prénom : .....

Qualité et discipline : .....

Site d'affectation, composante, ou université : .....

Adresse personnelle : .....

Numéro de téléphone : ..... E .mail : .....

Appellation de la liste au nom de laquelle cette candidature est déposée :

.....

Je soussigné(e) .....

Déclare me porter candidat(e) aux élections du conseil de l'Inspé pour le collège : E

Fait à .....

Le .....

**Signature**

### ATTENTION :

La liste des candidats accompagnée des **déclarations de candidatures et des programmes en noir et blanc** doit être adressée **par la tête de liste ou par son représentant** prioritairement par mail à l'adresse : [secretariatdir-inspe@u-pec.fr](mailto:secretariatdir-inspe@u-pec.fr)

En parallèle, les **documents originaux** devront être envoyés par **lettre recommandée avec accusé de réception** ou déposés **en main propre** à l'adresse suivante :

**Inspé de Bonneuil – rue Jean Macé – Secrétariat de direction - 94380 Bonneuil sur Marne**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au plus tard au vendredi 5 mars 2021 à 16h.

**NB.** Fournir obligatoirement une photocopie de la carte professionnelle ou de la carte d'identité.